

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Artificial Intelligence Global Equity Fund, un compartiment libellé en dollars américains du fonds Aberdeen Standard SICAV I, classe d'Actions X Acc USD (ISIN : LU1838099205). Ce fonds est géré par abrdn Investments Luxembourg S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de l'investissement

Le Fonds vise à faire croître son capital sur le long terme en investissant dans des entreprises cotées sur les marchés boursiers internationaux. Le Fonds a pour objectif d'enregistrer une performance supérieure (avant frais) à celle de l'indice de référence, le MSCI AC World (USD).

Politique d'investissement

Titres en portefeuille

Le Fonds investit au moins 70 % de son actif dans les actions et titres de participation d'entreprises cotées sur les marchés boursiers internationaux.

Processus de gestion

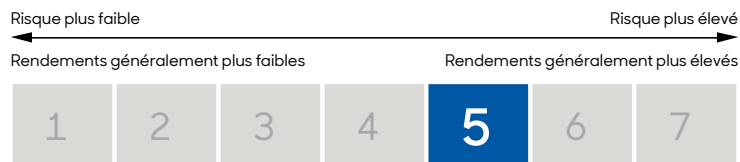
- Le Fonds est géré activement.
- Le Fonds utilise une variété de techniques quantitatives (y compris l'apprentissage automatique) afin d'appliquer une approche disciplinée et rigoureuse à la fois pour la sélection des titres et la construction du portefeuille.
- L'indice de référence est également utilisé comme référence pour la construction du portefeuille et pour définir les contraintes de risque.
- Afin de réaliser son objectif, le Fonds initie des positions dont les pondérations sont différentes de celles de l'indice de référence ou investit dans des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. Les investissements du Fonds peuvent diverger considérablement des titres qui composent l'indice de référence et de leurs pondérations respectives en son sein.
- Le Fonds s'emploie à diminuer le risque que sa valeur s'écarte considérablement de celle de l'indice. La variation potentielle de la valeur du Fonds (mesurée par la volatilité prévue) ne devrait normalement pas dépasser la variation potentielle de la valeur de l'indice de référence à long terme.

abrdn intègre les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au processus d'investissement. Les détails de l'approche d'intégration des facteurs ESG pour les stratégies d'investissement quantitatif sont publiés sur www.abrdn.com sous « Sustainable Investing » (Investissement durable).

Produits dérivés et techniques

Le Fonds peut avoir recours à des techniques d'investissement (y compris des instruments dérivés) pour chercher à protéger et à accroître la valeur du Fonds et à gérer les risques auxquels il est soumis. Les instruments dérivés, tels que les contrats futurs, les options et les swaps, sont liés à la hausse et à la baisse d'autres actifs. Autrement dit, leur prix « dérive » d'un autre actif. Ils peuvent générer des rendements lorsque les cours des actions et/ou les indices baissent. Les investisseurs du fonds peuvent acheter et vendre des actions n'importe quel jour de bourse (tel que défini dans le Prospectus). Si vous investissez dans des actions de revenu, vous recevrez le revenu des placements dans le fonds. Si vous investissez dans des actions de capitalisation, le revenu sera ajouté à la valeur de vos actions. Recommandation : le fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient retirer leur argent dans les cinq ans. Les investisseurs devraient s'assurer que leur attitude face au risque est conforme au profil de risque de ce fonds avant d'investir.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cet indicateur reflète la volatilité du cours des actions du fonds au cours des cinq dernières années, qui à son tour reflète la volatilité des actifs sous-jacents dans lesquels le fonds investit. Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable pour l'avenir.

La note actuelle n'est pas garantie et peut changer si la volatilité des actifs dans lesquels le fonds investit change. La note la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Le fonds est noté 5 en raison du degré d'application des facteurs de risque suivants :

- Le fonds investit dans des actions et des titres assimilés. Ces titres sont sensibles aux variations des marchés boursiers, qui peuvent être volatils, et varier considérablement sur de courtes périodes.
- Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.
- Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endetter le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifie les pertes.

Tous les investissements comportent des risques. Ce fonds n'offre aucune garantie contre la perte ou que l'objectif du fonds sera atteint. Le cours des actifs et les revenus qu'ils génèrent sont susceptibles de varier à la hausse comme à la baisse et ne peuvent être garantis ; les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du capital investi au départ.

L'inflation réduit le pouvoir d'achat de vos placements et de vos revenus.

La valeur des actifs détenus dans le fonds peut augmenter et diminuer en raison des fluctuations des taux de change.

Le fonds pourrait perdre de l'argent si une entité (contrepartie) avec laquelle il fait affaire refuse d'honorer ses obligations envers le fonds ou en est incapable.

Dans des conditions de marché extrêmes, certains titres peuvent devenir difficiles à évaluer ou à vendre à un prix souhaité. Cela pourrait

nuire à la capacité du fonds d'honorer les rachats en temps opportun. Le fonds pourrait perdre de l'argent en raison d'une défaillance ou d'un retard dans les processus et systèmes opérationnels, y compris, mais de façon non limitative, la défaillance ou la mise sous tutelle de fournisseurs tiers.

Pour la catégorie d'actions décrite comme étant « couverte », des techniques de couverture du risque de change sont utilisées, ce qui permet de réduire, mais pas d'éliminer, le risque de change. En particulier, la devise couverte n'est pas nécessairement liée aux devises du Fonds. De telles techniques engendrent également des risques et des coûts supplémentaires.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à payer les coûts de fonctionnement du fonds, y compris la commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Il s'agit des frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir et avant de verser le produit de la vente de votre placement. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.70%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0.00%
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

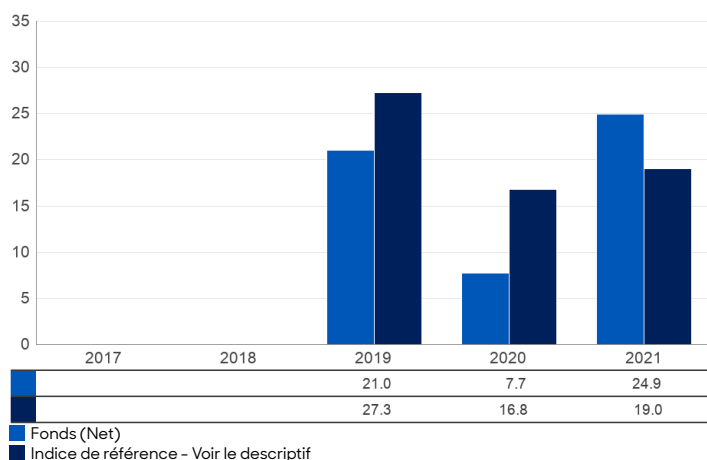
Le montant des frais en cours est arrêté au 30/09/2021. Il ne comprend pas : les commissions de performance (le cas échéant) ; les frais de transaction du portefeuille, sauf dans le cas d'un droit d'entrée ou de sortie payé par le fonds lors de l'achat ou de la vente dans le cadre d'un autre organisme de placement collectif.

Une taxe de transfert peut être appliquée conformément au prospectus. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus qui est disponible sur www.abrdn.com.

PERFORMANCES PASSÉES

Artificial Intelligence Global Equity Fund, X Acc USD Actions, 31 décembre 2021

Rendements %



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le rendement est net de frais et ne tient pas compte des frais d'entrée, de sortie ou de transfert, mais il tient compte des frais courants, comme l'indique le chapitre Frais.

La performance est calculée en USD.

Le fonds a été lancé en 2018. La catégorie d'actions/de parts a été lancée en 2018.

Indice de référence - MSCI AC World Index (USD).

INFORMATIONS PRATIQUES

Ce document ne décrit qu'une seule catégorie d'actions ; d'autres catégories d'actions sont disponibles.

La possibilité de passer à une autre classe d'actions au sein de ce fonds est assujettie à la disponibilité, à la conformité à toute exigence d'éligibilité et/ou autres conditions ou restrictions spécifiques concernant ce fonds ou tout autre fonds au sein d'Aberdeen Standard SICAV I. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

Pour plus d'informations sur Aberdeen Standard SICAV I, y compris le prospectus*, le rapport et les comptes annuels, les rapports

semestriels**, les derniers cours des actions ou autres informations

pratiques, veuillez consulter le site www.abrdn.com sur lequel vous

pouvez obtenir des documents gratuitement. Vous pouvez également

obtenir des informations supplémentaires auprès de abrdn Investments

Luxembourg S.A., 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Téléphone : (+352) 46 40 10 820 E-mail : asi.luxembourg@abrdn.com.

Le prospectus et les rapports annuels et intermédiaires couvrent tous les

fonds de Aberdeen Standard SICAV I. Bien que Aberdeen Standard

SICAV I soit une entité juridique unique, les droits des investisseurs dans

ce Fonds sont limités aux actifs de ce Fonds.

Le dépositaire et administrateur du Fonds est BNP Paribas, succursale du

Luxembourg.

La législation fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur votre

situation fiscale personnelle.

abrdn ne peut être tenu responsable que sur la base de toute

déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse,

inexacte ou incompatible avec les parties pertinentes du prospectus du

fonds.

Les informations détaillées sur la politique de rémunération actuelle en

vertu de la directive OPCVM V, y compris, mais de manière non

exhaustive, une description du mode de calcul de la rémunération et des

avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la

rémunération et des avantages, dont la composition du comité de

rémunération, sont disponibles sur www.abrdn.com et une copie papier

sera mise gratuitement à disposition sur demande à la Société de

gestion.

*Disponible en EN, FR, DE et IT, **Disponible en DE et EN.

L'Aberdeen Standard SICAV I est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) en vertu de la loi UCITs de 2010. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 03/10/2022.

abrdn Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF et a son siège social au 35a avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, RCS No.B120637.